



Hollenn





UNE VIE URBAINE ET MARITIME À VOTRE PORTÉE

Plongez dans l'atmosphère sereine de Port-Louis, une perle nichée au cœur du Morbihan. Réputée pour son caractère maritime authentique, ses ruelles typiques et son ambiance chaleureuse, cette commune incarne l'essence même de la vie bretonne. À la croisée entre tradition et modernité, Port-Louis séduit par son charme intemporel et son cadre de vie préservé.

Grâce à sa situation idéale, Place de l'Avancée, Hollenn vous permet de profiter pleinement de tous les attraits de Port-Louis et de ses environs. À quelques pas de la mer, vous pourrez vous adonner à une multitude d'activités nautiques et profiter des plaisirs de la plage en toute saison. Les commerces, services et infrastructures sont également à proximité, vous offrant ainsi un quotidien pratique et dynamique.



BIEN CHEZ SOI

Hollenn vous ouvre ses portes pour une expérience résidentielle unique à Port-Louis.

Entre terre et mer, entre tradition et modernité, laissez-vous séduire par le charme de cet emplacement d'exception.

Idéalement située à l'entrée de Port-Louis, sur l'Avenue de Kerbel, cette adresse exclusive offre un emplacement privilégié, alliant quiétude et proximité des commodités et de la mer.

Avec son architecture raffinée, ses finitions soignées et ses équipements de qualité, Hollenn se distingue comme un véritable havre de paix, où chaque détail est pensé pour votre bien-être.

Avis clients⁽³⁾



MON LOGEMENT

- Appartements du 2 au 4 pièces
- Terrasse ou balcon pour tous les logements
- Expositions Sud ou Sud-Ouest
- Murs finition peinture blanche
- Cellier selon logement
- Chauffage gaz



À PROXIMITÉ

Locmiquélic 8 min
en voiture
Riantec 12 min
Plouhinec 15 min



ESPACE EXTERIEUR
pour tous les logements



STATIONNEMENT
Privatif en sous-sol

MA RÉSIDENCE

- Ascenseur
- Stationnement privatif en sous-sol
- Local vélos
- Environnement paysager
- Liaisons douces aménagées



TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS



Structure petite enfance
et crèche



Écoles et collège



Équipements sportifs



Lieux culturels



Professionnels de santé



Monuments et patrimoine
historiques dont la splendide
Citadelle



Ports et plages



Marché hebdomadaire
le samedi matin
Marché nocturne
en période estivale

POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE EN TOUTE SÉRÉNITÉ IMOJA A LES SOLUTIONS



**BÉNÉFICIEZ DE NOS DISPOSITIFS
POUR UN ACHAT À PRIX MAÎTRISÉ⁽¹⁾**

- Logement neuf dans un quartier dynamique
- Prix d'achat très abordable
- Garantie de revente de votre logement⁽²⁾

(1) En résidence principale - Dispositif soumis à conditions
(2) Sous certaines conditions définies au contrat



**SCANNEZ
ET RETROUVEZ
TOUTES LES
INFORMATIONS
SUR CE DISPOSITIF**



Les étapes clés de VOTRE ACHAT IMMOBILIER AVEC IMOJA



1

Définissez vos besoins et votre budget

Avant de démarrer votre parcours d'achat immobilier, listez vos critères et besoins :

taille du logement, nombre de chambres, emplacement, services de proximité...

En parallèle, rencontrez votre banquier pour estimer le montant de votre prêt bancaire et connaître votre budget total.



2

Prenez rendez-vous avec imoja...

Votre conseiller imoja est à vos côtés tout au long de votre parcours d'achat immobilier, à commencer par trouver votre futur lieu de vie. Il vous conseille aussi sur les dispositifs d'aide à l'accession auxquels vous êtes éligible.

...et posez une option

Ça y est vous avez trouvé votre logement avec imoja ! Posez une option le temps de confirmer votre financement avec votre banque.

3

Signez le contrat de réservation

Le contrat de réservation c'est l'engagement de vente du logement entre vous et le promoteur.

Il comprend le prix du logement, qui sera fixe quel que soit les éventuelles variations des coûts de construction. Vous aurez un délai de rétractation de 10 jours après la signature. Pour confirmer la réservation, vous payez un dépôt de garantie (2% à 5% du prix de vente).



5

Signez l'acte de vente chez le notaire

Quand votre prêt est finalisé et que la banque est prête à transférer les fonds, vous pourrez signer l'acte de vente chez le notaire.

Cela vous rend officiellement propriétaire du logement à l'étape de construction où il se trouve. Le promoteur vous demandera de payer le reste du prix selon l'avancement des travaux.



4

Vous recevez le projet d'acte et préparez votre financement

Le notaire vous envoie le projet d'acte de vente. Vous avez au moins un mois pour l'examiner avant la signature officielle. C'est aussi pendant cette période que vous finalisez votre prêt immobilier avec votre banque en fournissant tous les documents nécessaires.



6

Prenez possession de votre logement

Ça y est, votre logement est livré !

Durant la remise des clés, vos interlocuteurs imoja vous accompagnent pour faire le tour du logement et si tout est conforme, vous procédez au versement du solde. Bienvenue chez vous !



imoja, en tant que coopérative immobilière, a le souci de la réussite d'un projet d'achat immobilier et protège les acquéreurs des aléas, personnels ou professionnels qui pourraient le compromettre. Ainsi, acheter un bien par le biais d'une coopérative permet de bénéficier de garanties complémentaires pour davantage de sécurité⁽⁴⁾ (selon conditions).



Depuis 1902

Une expérience de 8 257 logements construits pour l'accession à la propriété

imoja.fr

Pour contacter votre conseiller :

02 56 37 71 06

Sur rendez-vous : 52B cours de Chazelles
56100 LORIENT



3) Note attribuée par les clients d'imoja sur immodvisor.com - 4) Selon conditions
Visuels non contractuels. Crédit photo : imoja - Juillet 2024 - AIGUILLON CONSTRUCTION SA HLM - Capital : 7 433 700 € - RCS Rennes 699 200 051 00067
171 rue de Vern - BP 50147 - 35201 Rennes cedex 2 - Création graphique : Studio 1440 - Impression : Chat Noir

